

Surveillance épidémiologique de la fièvre Q *Coxiella burnetii* - 2019

Auteurs: A. Litzroth, M. Van Esbroeck, M. Mori

Messages clés

- En 2019, le Centre national de référence a recensé 22 cas de fièvre Q, dont 10 confirmés, 5 probables et 7 possibles. Ces chiffres sont en accord avec ceux des années précédentes.
- Très peu de données étaient disponibles quant au pays de contamination.

Sources d'information

- La surveillance épidémiologique est réalisée depuis 2011 par le [CNR *Coxiella burnetii* - *Bartonella*](#), un consortium composé de l'Institut de Médecine Tropicale (IMT), de Sciensano et des cliniques universitaires UCL Saint-Luc. Au sein de ce consortium, l'IMT se charge de la surveillance sérologique et Sciensano de la surveillance bactériologique de *Coxiella burnetii*. Seules les infections récentes/aiguës et les infections chroniques, confirmées par PCR, sont enregistrées.
- La fièvre Q est une maladie à déclaration obligatoire dans les trois régions :
 - Flandre : cas aigus de la fièvre Q.
 - Wallonie : tous les cas confirmés de la fièvre Q.
 - Bruxelles : fièvre Q, non spécifié.

Définition de cas

- Cas confirmé : PCR positive ou séroconversion ou titre d'anticorps IgG quatre fois supérieur dans des échantillons combinés, ou encore titre élevé d'anticorps IgM et IgG dans un échantillon unique.
- Cas probable : titre élevé d'anticorps IgM ($\geq 1/256$) sans anticorps IgG ou titre faible d'anticorps IgM et IgG.
- Cas possible : titre d'anticorps IgM $\geq 1/64$.

Si des renseignements cliniques sont disponibles, ceux-ci sont pris en considération dans l'interprétation des résultats.

Epidémiologie

CNR

- Nombre de cas : 22 cas, dont 10 confirmés, 5 probables et 7 possibles. Ces chiffres sont en accord avec ceux des années précédentes (Figure 1).
- Type d'infection : pour aucun cas, le type d'infection (aigu ou chronique) n'était connu.
- Sexe : 15 des 22 cas (68 %) concernaient des hommes.

- Âge : l'âge des personnes concernées variait entre 19 et 84 ans (médiane = 63,5 ans).
- Répartition par région : 12 personnes vivaient en Flandre, 7 en Wallonie et 3 à Bruxelles.
- Pays de contamination : parmi les 2 cas pour lesquels l'information était connue, 1 avait été contracté en Belgique et 1 en Egypte.
- Source de contamination : non connue.
- Tendance saisonnière : des cas sont recensés toute l'année (Figure 2).

Déclaration obligatoire

- Via le système de déclaration obligatoire, 7 cas ont été notifiés en Flandre : 3 confirmés et 4 possibles. Sur ces 7 cas, 3 ont également été diagnostiqués par le CNR. Six cas ont été contaminés en Belgique et pour 1 des cas, le lieu de contamination n'était pas connu.
- A Bruxelles, 2 cas confirmés de fièvre Q ont été déclarés, dont 1 a également été diagnostiqué par le CNR.
- En Wallonie, 1 cas confirmé de fièvre Q a été déclaré. Ce cas a également été diagnostiqué par le CNR.

Figure 1 : Nombre de cas rapportés de fièvre Q par classification et par an, Belgique, 2010-2019
(Source : CNR *Coxiella burnetii*)

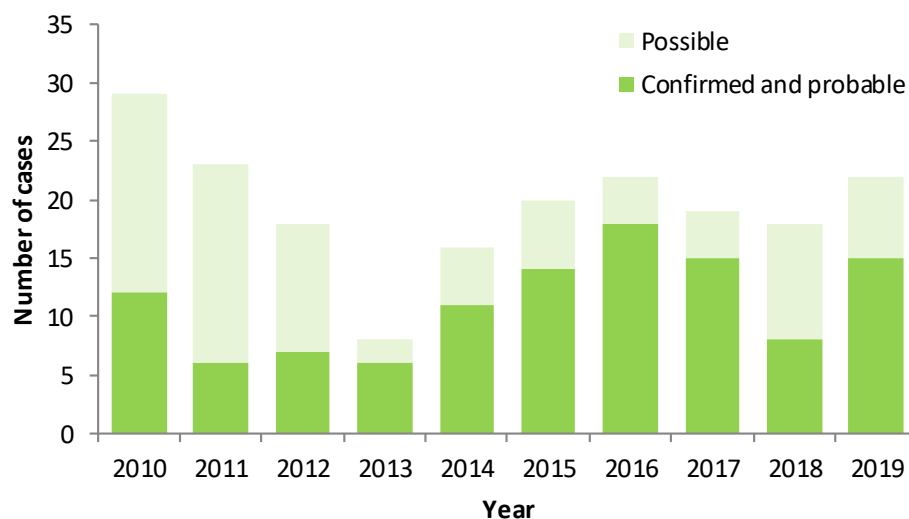
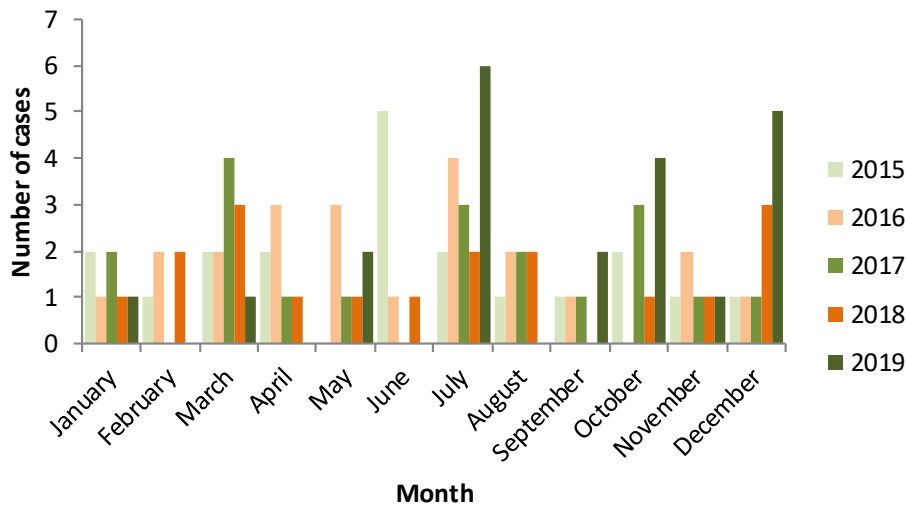


Figure 2 : Nombre de cas rapportés de fièvre Q par mois, Belgique, 2015-2019
(Source : CNR *Coxiella burnetii*)



Importance pour la santé publique

Le nombre de cas recensés de fièvre Q en 2019 est conforme à ceux observés les années précédentes. Des cas sont diagnostiqués tout au long de l'année. Les hommes représentent la majorité des cas, phénomène qui se reflète également dans la littérature et qui est imputable au fait que les professions à risque sont plutôt exercées par des hommes (p. ex. élevage de bétail). Dans 60% des cas, la fièvre Q est asymptomatique, et une infection est donc souvent non diagnostiquée. Chez les personnes sensibles, un nombre limité de bactéries peut déjà provoquer la maladie. Une identification rapide des cas et de la source d'exposition est essentielle afin de mettre en place les mesures adéquates de prévention et de contrôle, à savoir l'information des éleveurs sur les risques de transmission de la maladie et sur les recommandations générales, comme la destruction des placentas, l'application d'un protocole vaccinal chez l'animal, l'application stricte des mesures d'hygiène et le respect des réglementations en matière de fertilisation.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la fièvre Q. Disponible sur : https://www.wiv-isp.be/matra/Fiches/fi%C3%A8vre_Q.pdf
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Facts about Q fever. Disponible sur : <https://ecdc.europa.eu/en/q-fever/facts>
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Q fever – Annual epidemiological report for 2019. Disponible sur : <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/AER-Q-fever-2019.pdf>
- Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). Fièvre Q. Disponible sur : <http://www.afsca.be/santeanimale/fievreq/>
- European Food Safety Authority (EFSA). Q fever. Disponible sur : <https://www.efsa.europa.eu/en/topics/topic/q-fever>